

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023.16

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux février, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle de la Rencontre, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 17

Date de convocation : le 15 février 2023

Date d'affichage : le 15 février 2023

Présents : 17

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Michel DUBOIS, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gabriel BENOIT, Jean David BARBE, Didier ROUDET, Gérard MARION

MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCO, Céline MOREL, Florine DUPEUX, Delphine TOURNU, Isabelle METRAL,

Excusés : 2

Mathieu Luc PUPAT, Patrick FOURNIER

Pouvoir : 2

Didier ROUDET, Hervé LUC PUPAT,

A été élu secrétaire de séance : Jean David BARBE

2023.16 DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DE LA DETR 2023 POUR LA REALISATION D'UN EQUIPEMENT PUMPTRACK

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du développement des activités sportives, ludiques et familiales, un city stade, un jeu de pétanque et un parcours santé ont été aménagés sur l'espace Pierre JOLY. A ce jour ces nouvelles installations connaissent un franc succès et sont très souvent utilisées par les enfants et les ados de la commune. La plantation d'arbres et l'installation d'espaces de convivialité donne à cet ensemble un aspect environnemental agréable très prisé des familles Brézinoises.

Afin de compléter l'offre sportive, il serait souhaitable d'implanter un Pumptrack ou skate Park, sur cet espace afin de favoriser la pratique de ces activités qui sont très attendues par les jeunes.

Cet équipement peut être subventionné par la région, le département et l'Etat dans le cadre du développement des pratiques sportives en faveur de la jeunesse.

Un pré-étude de faisabilité a été faite pour estimer le coût de ce type d'équipement avec ses aménagements. Celui-ci serait d'environ 130 000 € avec la maîtrise d'œuvre se détaillant de la façon suivante :

S'LO

POSTES	MONTANT
Etudes/MO	7 200 €
Aménagements	49 430 €
PUMPTRACK :	70 000 €
TOTAL :	126 630 €

Le plan de financement provisoire de l'opération pourrait être de :

Département :	44 320,50 €	35%
Région :	31 657,50 €	25 %
Etat :	25 326,00 €	20 %
Total subvention	101 304,00 €	80 %
Autofinancement ;	25 326,00 €	20 %
TOTAL HT :	126 630,00 €	100 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré, 18 pour et un contre, autorise le maire à :

Solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 20% du projet, soit environ 25 326,00 €

Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Le Maire,
Gilles GELAS

